

# POUR UNE ÉQUATION RENTABLE

## du développement durable

À travers une idée simple, mais innovante, EcoTree permet à ses clients de contribuer à la promotion du développement durable tout en valorisant leurs efforts sous forme d'investissement « vert ». **Le point avec le fondateur d'EcoTree, Erwan Le Méné.**



**Erwan Le Méné**

### **Quelle a été la genèse d'EcoTree ?**

Nous sommes une génération qui croit que le développement durable est le principal enjeu du 21<sup>ème</sup> siècle. Notre éducation, très influencée par ce sujet, a joué un rôle important puisqu'elle guide nos choix, décisions et critères d'achats. Cependant, ce concept s'est attaché au fil du temps à la gratuité. En d'autres termes, aux dons, au mécénat... En parallèle, le système appliqué en France est souvent punitif (les amendes, taxes carbone...) sans une contrepartie intéressante pour les adhérents. Ce contexte fait écho aux propos de Nicolas Hulot : nous n'avons pas

encore trouvé la formule qui allie économie et écologie.

Plus précisément, l'idée d'EcoTree est née il y a 5 ans lors d'un voyage au Danemark, où j'ai remarqué qu'aucune bouteille ne traînait dans la rue ou dans les poubelles car elles étaient consignées. Les Danois, quel que soit leur statut social, se plient au jeu et sont en quelque sorte « récompensés » financièrement quand ils restituent une bouteille. En France, c'est justement cette équation entre l'écologie et l'économie qui fait défaut. Notre volonté est donc de faire en sorte que les entreprises et les particuliers qui jouent le jeu de l'environnement soient récompensés pour leurs efforts. À partir de là, avec 4 amis, nous avons acquis des terrains abandonnés, d'anciennes terres agricoles ou des forêts mal entretenues pour les reboiser intégralement en faisant appel aux entreprises et aux particuliers.

### **Quelle est votre démarche ?**

Nous nous basons sur un texte juridique, qui remonte à l'époque napoléonienne (le principe du meuble par anticipation), et qui permet de décorrélérer le terrain qui appartient à EcoTree des arbres qui y sont plantés et qui appartiennent aux entreprises ou aux particuliers. Ils peuvent donc acquérir un arbre à partir de 15 euros et développer progressivement leur portefeuille qu'ils pourront géolocaliser sur notre plateforme. Nous associons aussi un compteur carbone qui affiche en temps réel l'absorption de CO2. C'est très important pour les entreprises ou les particuliers qui souhaitent faire une décompensation carbone volontaire. Au bout de 20 à 40 ans, les arbres seront récoltés et l'intégralité des bénéfices sera versée aux

propriétaires. Et nous garantissons l'entretien des plantations et leur traçabilité.

### **L'intérêt pour un particulier ou une entreprise ?**

L'intérêt est double pour les particuliers et les entreprises. Ils diminuent leur empreinte carbone et ils contribuent à développer l'écosystème. Dans cette approche, le don est remplacé par un investissement dont le rendement est de 2 à 4% par an. À la différence des placements financiers, un portefeuille d'arbres constitue un actif qui renforcera l'image de l'entreprise. Elle n'achète pas un arbre, mais un bien en tenant compte des aléas climatiques qui peuvent impacter la valeur de son investissement. Nous avons obtenu l'agrément de l'AMF en février dernier et nous sommes les seuls à proposer ce produit en tant qu'intermédiaires en bien divers. Plusieurs assureurs ont rejoint notre aventure comme Aviva et la banque Crédit Mutuel Arkéa.

### **Qu'en est-il de vos perspectives de développement ?**

Aujourd'hui, notre portefeuille compte une cinquantaine d'entreprises et environ 15 000 particuliers. Depuis sa création, EcoTree a fait preuve de croissance soutenue, notamment avec des chiffres d'affaires respectifs de 100 000 et 500 000 euros pour les 2 premières années. Nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre 1 million d'euros fin 2018. Nous avons remporté plusieurs prix et concours, notamment La Fabrique Aviva dans la catégorie « protection de l'environnement », le concours RMC... Nous avons de belles perspectives de développement avec l'ambition de replanter 1 000 hectares d'ici 2020. ✕